**FAQ Bibliothèque : Étudiants**

ITQ

Bibliothèques

Recherche - Étude - Communauté

Q : Comment puis-je obtenir l’aide d’un bibliothécaire ?



2 174 324 Titres

1 387 341 Ressources numériques

197 343 Abonnements

1 231 067 Visiteurs

687 934 Publications imprimées et numériques

1 288 Sessions d’enseignement

734 243 Sessions de clavardage

473 Événements en direct et virtuels

*Source : Rapport annuel 2025*

Pendant les heures de clavardage en direct, le personnel du service d’assistance de la bibliothèque peut vous aider à répondre à toutes les questions d’ordre général concernant la bibliothèque, y compris les questions relatives à votre compte, à l’accès aux manuels et aux films et à la réservation de salles d’étude. Le clavardage est disponible de 8 h à 21 h tous les jours. Vous pouvez également envoyer votre question par courriel et un membre de notre équipe vous répondra en moins de 48 heures. Pour contacter un bibliothécaire, **envoyez-nous un courriel**.

Q : Comment puis-je réserver une salle d’étude ?

Les salles d’étude sont destinées aux groupes de deux étudiants ou plus. Leur réservation est obligatoire. Les salles peuvent être réservées pour un maximum de trois heures par personne et par jour. Dans la bibliothèque principale, les salles du 4e étage peuvent être réservées jusqu’à deux semaines à l’avance. Les salles des 5e et 6e étages de la bibliothèque principale, ainsi que toutes les salles d’étude des bibliothèques Suzuki, Perez et Sciences, peuvent être réservées 24 heures à l’avance. **Trouver et réserver une salle d’étude**.

Q : Où puis-je trouver un endroit pour étudier ?

Chaque bibliothèque de l’ITQ dispose de zones de tranquillité avec tables et fauteuils d’étude. Des salles d’étude individuelles sont également disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi. Les salles d’étude sont situées aux 3e, 4e, 5e et 6e étages de la bibliothèque principale, au niveau inférieur de la bibliothèque Suzuki, aux 2e et 3e étages de la bibliothèque Perez, ainsi qu’au niveau inférieur et à la mezzanine de la bibliothèque Sciences.

Q : Puis-je emporter des documents réservés hors de la bibliothèque ?

La plupart des documents en réserve physique, tels que les manuels, les microscopes et les boîtes de spécimens, peuvent être empruntés de la bibliothèque à condition qu’ils soient rendus à la date et à l’heure prévues. Les réserves électroniques et les films sont accessibles à partir du lien Réserves de la bibliothèque de votre compte. Les réserves qui ne sont pas rendues à la date et à l’heure prévues sont passibles d’une amende.

Q : Comment puis-je payer mes amendes ?

Pour consulter et payer vos amendes de bibliothèque impayées, suivez les étapes suivantes :

1. Visitez la page d’accueil des bibliothèques de l’ITQ.
2. Consultez l’onglet Amendes et frais.
3. Cliquez sur Payer le solde pour consulter votre solde et effectuer un paiement.

Q : Quelles sont les heures d’ouverture des bibliothèques de l’ITQ ?

Les heures d’ouverture diffèrent les jours fériés et pendant la session d’été. Consultez la page d’accueil des bibliothèques de l’Institut pour connaître les fermetures, les heures spéciales et les événements.

## Heures d’ouverture de la bibliothèque, semestres d’automne et d’hiver

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Jour | Bibliothèque  Suzuki | Bibliothèque  Perez | Bibliothèque Sciences | Bibliothèque principale |
| Lundi | 8 h à 23 h | 7 h à 21 h | 8 h à minuit | Ouvert 24 heures |
| Mardi | 8 h à 23 h | 7 h à 21 h | 8 h à minuit | Ouvert 24 heures |
| Mercredi | 8 h à 23 h | 7 h à 21 h | 8 h à minuit | Ouvert 24 heures |
| Jeudi | 8 h à 23 h | 7 h à 21 h | 8 h à minuit | Ouvert 24 heures |
| Vendredi | 8 h à 22 h | 7 h à 21 h | 8 h à minuit | Ouvert 24 heures |
| Samedi | 10 h à 22 h | 10 h à 21 h | 10 h à 22 h | Ouvert 24 heures |
| Dimanche | 10 h à 23 h | 10 h à 21 h | 10 h à 23 h | Ouvert 24 heures |